



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

La fermeture de Champs n'est pas une fatalité

La prédominance de la logique financière, l'absence de politique territoriale de l'emploi, et le fonctionnement des directions en cheminées juxtaposées, sont les vraies causes du choix de La Poste de fermer le site de Champs.

05/02/2014

Coûts réels, coûts cachés, coûts différés...

La Direction du Courrier envisage de fermer l'immeuble de Champs dès la prochaine échéance de bail au 31/12/2014, parce que la logique financière à court terme d'une économie immédiate de loyers et de charges dépasse toute autre considération ; cependant le coût du déménagement des différents services, de l'accompagnement des personnels, les nouvelles locations nécessaires, les travaux d'installation et d'adaptation des nouveaux locaux, le coût de la remise en état de l'immeuble, le coût de la dispersion, le risque de démotivation, de perte de compétences, et la fatigue, les coûts supplémentaires que supporteront les salariés ne sont pas évalués. D'autre part, le loyer ne peut-il pas être renégocié ? Où est le vrai bilan économique de cette opération ?

Conception et entretien défectueux

Les problèmes de structures, et les problèmes techniques de ventilation et d'isolation de cet immeuble sont connus depuis 20 ans. Qu'a fait La Poste pour y remédier ?

Qualité de Vie au Travail, une vision différente des priorités

Bien que 75% des agents affirment dans un sondage que pour eux le premier des critères de qualité de vie au travail, c'est la maîtrise de son temps et de ses conditions de transport, l'entreprise tente d'ignorer les attentes réelles du personnel au profit de normes de qualité de vie toutes théoriques, relatives et unilatérales... Au-delà des questions de trajets ou de confort, nombreux sont les agents postiers ou externes qui sont fragilisés, et pour qui se pose tout simplement la question du maintien dans l'emploi ! N'y a-t-il pas une opération d'essorage des emplois sous couvert d'immobilier ?

Monologue patronal

Finalement entre le 17 octobre, et le 15 janvier, date de la CDSP, La Poste n'aura consulté qu'elle-même, pour prendre sa décision. Négligeant tout échange préalable avec les élus locaux, et leur refusant même de rencontrer les postiers, la Direction du Courrier contourne aussi les règles de conduite du changement, avec les syndicats. Les annonces précipitées et désordonnées, puis la communication tous azimuts, le détournement des débats des CHSCT, en dehors de tout respect des règles et des principes du dialogue social, évoquent l'instabilité patronale, et provoquent l'inquiétude parmi les 643 postiers et prestataires et sous-traitants, et risquent de désorganiser les services présents sur le site. Ce projet est le dernier d'un type de management et de gouvernance qui a trop longtemps sévi, et sur lequel il faut tirer un trait et tourner la page.

Aménagement du territoire et emploi

Cet immeuble a été créé en 1993 pour un meilleur équilibre territorial de l'emploi au bénéfice de l'Est d'Île de France, et pour favoriser la décentralisation des emplois qualifiés. Il s'agit d'une rupture brutale d'une politique de l'emploi et de sa répartition territoriale, qui ne peut pourtant produire de résultats que dans la durée et la continuité.

S'inscrire dans la dynamique territoriale

Or, quitter un site à la porte du Grand Paris, de la nouvelle gare et de l'interconnexion des lignes 15-16-11 et A, dans un environnement de « ville durable », c'est tourner le dos à l'avenir, au lieu de s'en inspirer, pour irriguer toute l'entreprise. Le maintien de l'emploi à Champs c'est donc aussi une condition du succès de La Poste.

Ouvrir des perspectives

Pourquoi entraver les dynamiques de coopération, de synergie, qui mobilisent de nombreux collègues sur des projets d'avenir ? L'absence de management et de vision transversale sur le travail réel amène La Poste à sous-estimer toutes les interactions des services présents sur site, et le bénéfice de travailler en circuits-courts, même de manière informelle. La mixité et la pluridisciplinarité des équipes présentes, sont un atout pour mettre en valeur des projets de recherche et de développement, notamment pour les nouvelles activités et les métiers des facteurs et du réseau logistique et du traitement. Chacun peut réfléchir à ces sujets, et y contribuer.

La Cfdt considère qu'un projet transversal et d'ampleur, reliant les emplois et le territoire, contribuerait à l'ancrage durable des services à Champs, et redonnerait du sens et une dynamique nouvelle à notre site.

Nous demandons l'examen d'un autre projet, qui implique l'arrêt des suppressions d'emploi sur notre département, et le maintien de notre site, qui utilise les capacités et l'imagination de tous, pour tirer profit des synergies entre les services de La Poste et son environnement territorial, pour développer le service public, les nouveaux services à la distribution et les activités logistiques de proximité et du traitement en Seine et Marne.

Ce projet ne se substitue pas aux différentes activités de nos services, il s'ajoute dans une dynamique nouvelle, et implique le maintien de tous les services présents aujourd'hui. Le détail de ce projet appartient à la négociation sociale et à la contribution de tous. Il s'agit de miser sur l'intelligence collective, nos savoir-faire, nos capacités d'initiatives et d'innovation, dans un cadre contractualisé, et une gestion de l'emploi sécurisée.

La Cfdt propose au personnel de se mobiliser avec l'intersyndicale pour demander à La Poste et aux élus d'étudier d'autres scénarios, et de soutenir cette initiative par une pétition commune de l'ensemble des services.

La pétition vous sera proposée sous forme papier par les militants de l'intersyndicale, ou par des collègues relais. Cette pétition est à rendre aux délégués qui vous la proposent, ou à déposer sous la porte des locaux syndicaux au rez de chaussée CFDT-CGT-FO-SUD.

Un autre projet est possible

Signez la pétition de l'intersyndicale



cfdt3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdt3c.org